

Communiqué de presse à l'issue des États-Généraux de l'Éducation dans les quartiers populaires à Créteil

--

Les deuxièmes États-Généraux de l'Éducation dans les quartiers populaires organisés à Créteil les 7 et 8 avril 2018 ont accueilli des parents, acteurs, chercheurs de Toulouse, Montpellier, Marseille, Limoges, Grenoble, Paris, Metz, Stains, La Courneuve... et même de Belgique. Seul Absent et à notre grand regret le ministère de l'Éducation Nationale qui au vu du constat unanime des participants aurait pu saisir l'urgence sociale à agir.

Ces deuxièmes États-Généraux de l'Éducation confirment l'absolue nécessité de la mise en oeuvre d'une réelle politique de lutte contre les inégalités et ségrégations scolaires dans les quartiers populaires.

Pour le moment, le gouvernement, hormis les classes à 12 élèves dans les REP/REP+, n'a pris aucune mesure significative en direction des quartiers populaires. Dans le même temps, on a vu le retour des options (bilangues, européennes, latin) qui accentuent les pratiques d'évitements et contribuent à ségréguer un peu plus certains établissements. L'obligation de scolarisation à 3 ans envisagée permettra de financer le privé, qui pourra accroître son offre et ainsi continuer à participer à la dégradation du service public d'éducation.

Un cahier de doléances avec des préconisations issues des EGE sera prochainement présenté au Ministère, nous voulons faire de la promesse républicaine une réalité. Nous ne perdons pas de vue les ambitions de Victor Hugo: la liberté c'est un droit, l'égalité c'est un fait et la fraternité c'est un devoir.

Au vu de la situation désastreuse, nous proposons un plan national de lutte contre la ségrégation scolaire et pour l'égalité à l'école. D'une part, il est important de légiférer par une loi sur l'égalité à l'école qui donnera de réels moyens pour lutter contre les ségrégations scolaires (du type loi SRU), une proposition avec des points précis sera faite en ce sens.